



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales

Pôle arrêtés

23/AR27

Visa de M. MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA

Chef du Service Affaires Générales

Publié Le 05 MAI 2023

23/AR27 DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME ISABELLE VINCENT DIRECTEUR PETITE ENFANCE

Josée MASSI, Maire de TOULON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles :

- L2122-19 qui prévoit que « le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature : au Directeur Général des Services et au Directeur Général Adjoint des Services de Mairie ; au Directeur Général et au Directeur des Services Techniques ; aux responsables de services communaux »,

- L2122-20,

VU l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020,

VU l'ordre de service en date du 21 octobre 2020 portant affectation de Madame Isabelle VINCENT sur un poste de Directeur Petite Enfance,

VU le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 3 mai 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,

ATTENDU qu'il convient, dans un souci de bonne administration, de donner délégation de signature à Madame Isabelle VINCENT, Directeur Petite Enfance.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à Madame Isabelle VINCENT, Directeur Petite Enfance, sous ma surveillance et ma responsabilité, à l'effet de signer au nom du Maire :

- les transferts de crédits,
- les courriers et notes diverses aux parents d'enfants et au personnel de la direction,

Divers actes concernant le personnel communal placé sous sa responsabilité :

- les autorisations d'absence (ARTT, congés, récupérations, formations),
- les autorisations de sorties occasionnelles des agents des établissements, sur le territoire communal,

ARTICLE 2 :

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Madame Isabelle VINCENT, Directeur Petite Enfance.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 3 mai 2023

Josée MASSI
Maire de Toulon



Transmis au contrôle de légalité le : 05 MAI 2023

Publié le : 05 MAI 2023

Acte à classer

23AR27

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-05T09-45-03.01 (MI244904452)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230503-23AR27-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

23/AR27 DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME ISABELLE VINCENT - DIRECTEUR
PETITE ENFANCE - - -

Date de décision : 03/05/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.5. Delegation de signature

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : 23AR27 DEL. DE SIGN. A MME
VINCENT DPE.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/05/23 à 09:45

Par MASIELLO ID Elodie

Transmis

Date 05/05/23 à 09:45

Par MASIELLO ID Elodie

Accusé de réception

Date 05/05/23 à 09:52